



COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

AIDE-MÉMOIRE

Quels sont les détails à fournir aux policiers lorsque vous faites appel à eux?

La règle du **3QCOP** permet de regrouper les éléments essentiels d'un événement en cinq mots-clés.

1. **Quand** : Quelle est la date, l'heure et le jour de la semaine auxquels l'événement s'est produit?
Plus ce sera précis, plus les policiers pourront intervenir efficacement.
2. **Qui** : Si l'événement implique un ou des individus, ceux-ci sont-ils connus dans le secteur?
Bien que ce ne soit pas toujours une nécessité de savoir qui sont les acteurs impliqués, cela facilite la validation des faits et la résolution du problème par les policiers.
3. **Quoi** : De quel événement s'agit-il? (Préciser la nature de l'événement)
Pour répondre adéquatement à votre demande et pour identifier vos besoins, les policiers doivent connaître de manière précise tous les aspects de l'événement.
4. **Comment** : Comment est-ce arrivé?
Pour pouvoir évaluer quelle intervention est adéquate, les policiers doivent connaître le plus de détails possible sur les circonstances de l'événement.
5. **Où** : À quel endroit l'événement s'est-il produit?
Cet élément est essentiel pour obtenir une intervention rapide et efficace des policiers au bon endroit afin de remédier à la situation.
6. **Pourquoi** : En quoi la situation est-elle un problème de sécurité publique?
En connaissant mieux vos attentes, nous pourrions adéquatement ajuster notre capacité d'intervention pour y répondre efficacement.

-30-

Aurélie Guindon
Agente d'information
Sûreté du Québec
(819) 570-6050

En Estrie
Notre engagement, votre sécurité !